

**RAPPORT DE LA COMMISSION THÉMATIQUE DE LA FORMATION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Postulat Circé Barbezat-Fuchs et consorts au nom des Vert' libéraux -
Pour une adaptation des vacances scolaires au réchauffement climatique**

1. PREAMBULE

Pour examiner cet objet, la commission s'est réunie le 24 novembre 2023 à la Salle du Bicentenaire, Place du Château 6, à Lausanne.

Elle était composée de Mmes Marion Wahlen (remplaçant Florence Bettschart-Narbel), Elodie Golaz Grilli, Alette Rey-Marion, Aude Billard, Eliane Desarzens (remplaçant Carine Carvalho), Laure Jaton, de MM. Jacques-André Haury, Vincent Keller, Guy Gaudard, Vincent Bonvin, Marc Morandi (remplaçant John Desmeules), Nicolas Bolay, Didier Lohri (remplaçant Claude Nicole Grin), sous la présidence de Sylvie Pittet Blanchette. M. Sergei Aschwanden était excusé.

Mme Circé Barbezat-Fuchs participait, avec voix consultative.

M. Frédéric Borloz (chef du DEF) était accompagné de M. François Modoux (chargé de missions administratives et stratégiques SG-DEF), ainsi que de Mme Nathalie Jaunin (directrice générale adjointe DGEO).

M. Jérôme Marcel, secrétaire de la commission, a établi les notes de séances.

2. POSITION DE LA POSTULANTE

Le postulat propose d'étudier la possibilité de réduire la durée des vacances d'été en passant de sept semaines à six et de replacer cette semaine de vacances entre l'Ascension et la Pentecôte. Cela permettrait aux familles de profiter également de cette semaine de vacances, semaine prise déjà par de nombreux travailleurs faisant le calcul « *douze jours de vacances au prix de cinq ou six !* »

En outre, avec la montée des températures, le fait de déplacer cette semaine de vacances en amont dans le calendrier, faciliterait la visite de villes et pays devenus presque impraticables en plein milieu de l'été tels que le Sud de la France, l'Italie du Nord mais aussi de profiter plus agréablement de nos villes suisses. De plus, cela permettrait aux familles de prendre des vacances en amont de la pleine période touristique, ce qui permet aussi de réduire quelques peu leurs frais et leurs dépenses et de profiter de ces destinations lors de moins grandes affluences.

Un autre aspect est d'un autre type : l'organisation des vacances estivales est pour de nombreux parents travailleurs un véritable casse-tête car les solutions de garde sont réduites et trouver des occupations pour des enfants devient un réel dilemme. Ayant posé la question à plusieurs parents de son entourage, voici les réponses qui sont ressorties : « *cela permettrait une nouvelle coupure* » ; « *les vacances d'été sont déjà longues et compliquées à organiser alors une semaine de moins, ce serait déjà ça de pris !* » ; « *quand ils ont qu'une semaine ou deux, nous en profitons vraiment car nous savons que ce n'est qu'une semaine et nous organisons vraiment des activités en conséquence. C'est mieux mis à profit que pendant la période estivale qui nous semble toujours très longue* » ; « *en mai, c'est une période idéale pour faire des sorties car il fait déjà doux. Rien que pour des randonnées par chez nous, c'est un temps idéal.* »

En outre, selon plusieurs études, il est démontré que plus les vacances durent longtemps, plus les différences entre élèves se creusent. Certains ont de la chance de pouvoir profiter de connaissances supplémentaires et de stimulations intellectuelles durant l'été mais d'autres sont moins stimulés et reprendre le rythme scolaire est une réelle souffrance après une longue période d'arrêt. Enfin, et ceci est certes pour certains anecdotique, mais le fait d'avoir 6 semaines de vacances au lieu de 7 est aussi plus facile à répartir de façon égale lorsque les parents sont séparés.

Elle est consciente que cela paraît surprenant de proposer une semaine de vacances en moins lors de grandes chaleurs et que ce postulat ne va pas répondre à toutes les problématiques liées au réchauffement climatique et à l'école, mais propose une nouvelle piste. Et si on lui demande quelle semaine enlever, elle proposerait de débiter les vacances scolaires non pas le premier juillet, mais de revenir au calendrier d'avant qui faisait démarrer les vacances le premier vendredi de juillet, ce qui fait aux environs du 7-9 juillet.

Ce postulat demande donc de questionner notre calendrier de vacances scolaires et de l'adapter quelque peu au réchauffement climatique en ce qui concerne les destinations et les activités de vacances. Et peut-être que ce n'est pas la solution de supprimer la 7^{ème} semaine de vacances d'été, peut-être qu'il faut réfléchir à une autre semaine du calendrier des vacances scolaires telles que les vacances d'automne par exemple. Ce postulat demande d'ouvrir le champ des possibles et demande au Conseil d'Etat de mener une étude sur la faisabilité ou non de ce changement de paradigme.

3. POSITION DU CONSEIL D'ETAT

Le chef du DEF relève qu'il s'agit d'un sujet d'apparence simple mais qui est compliqué. Traditionnellement, le Canton de Vaud se prononce en premier comme grand canton romand. Il y a également des intérêts économiques (tourisme) quand un secteur est impacté par l'organisation des vacances scolaires. S'agissant de l'argument lié au changement climatique, les appels du pied que l'on reçoit visent au contraire à élargir la pause estivale. Il y a également d'autres contraintes dans la fixation des vacances, liées au fonctionnement de l'administration, de l'économie, de l'accueil de jour, des vacances obligatoires, des fêtes religieuses, etc. Un changement de paradigme au niveau des vacances scolaires aurait obligatoirement un impact fort. Il faudrait notamment mener une large consultation avec les autres cantons. Par ailleurs, dans le temps scolaire, il y a des temps pour les périodes d'examen, pour leur préparation. On ne peut pas simplement organiser les vacances parce qu'à certaines périodes il y a moins de tourisme : la planification scolaire relève du Rubik's Cube, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Aujourd'hui, il n'y a pas de possibilité de changer la pratique sans une large consultation, il n'y a pas un canton qui s'est manifesté sur une adaptation des vacances. Trouver une semaine dans le système actuel pour faire plaisir à des parents qui aimeraient partir en dehors des périodes touristiques, cela lui semble disproportionné. Le département n'est pas ouvert à l'idée de changer la planification des vacances. Il estime que le phénomène climatique ne va pas dans le sens d'enlever une semaine de vacances en été.

Le chargé de missions administratives et stratégiques explique qu'il a déjà eu à s'atteler à deux reprises à l'exercice consistant à proposer la planification des vacances scolaires, jusqu'à son aboutissement et sa publication. Cet exercice s'apparente à un véritable Rubik's Cube. On consulte beaucoup d'acteurs dans cet exercice : l'ADESOV (Association des directeurs d'établissements scolaires vaudois), la CDGV (Conférence des directrices et directeurs de gymnases vaudois), la CVD (Conférence vaudoise des directeurs des écoles professionnelles), les syndicats d'enseignant.e.s, l'économie vaudoise notamment les représentants de l'économie touristique, l'APE (Associations des parents d'élèves).

La nouvelle planification scolaire a débouché sur un consensus fort. Il y a eu quelques propositions marginales, par exemple la proposition de rendre le 23 décembre férié au niveau de l'école, proposition qui n'a pas été retenue. S'agissant de l'équilibre global cela jouait.

Parmi les contraintes de l'exercice, il rappelle que :

- la loi fixe le temps scolaire à 38 semaines minimum par année : il faut 188 jours d'école par an. Cela est réalisé en moyenne sur cinq ans car dans les faits les années sont un peu différentes.
- Il s'agit de garantir une alternance autant que possible entre temps scolaire et temps de repos. Lorsque Pâques tombe très tôt cela perturbe beaucoup les choses.
- Il y a de fortes pressions des milieux économiques, notamment en ce qui concerne les relâches de février avec l'économie touristique hivernale. Raison pour laquelle il y a par tradition un décalage d'une semaine avec les Genevois.
- L'organisation générale de la société respectant deux fêtes religieuses chrétiennes notamment de Noël et de Pâques, qui structurent énormément. On sait par exemple que certaines communautés étrangères (Italie, Espagne, Portugal) comptent sur les deux semaines de Pâques pour partir voir la famille, car dans leur pays d'origine il y a les mêmes vacances. Une dimension qui dépasse notre Canton.

Si on suivait la proposition du postulat, certaines années le début des vacances d'été serait reportée au dix voire quinze juillet lorsque Pâques tombe tard. Avec l'organisation des examens portées à la fin juin, début juillet, à la période où on est le plus exposé à un risque de canicule. Cela est compliqué, voire discutable.

Quand il est arrivé au DEF et qu'il a dû s'occuper de sa première planification, on lui a dit que la cheffe de département précédente Mme Lyon avait essayé de corriger, de créer une régularité plus grande entre temps d'école et vacances. La consultation avait fait l'objet d'une levée de bouclier, d'une coalition de toutes celles et tous ceux qui ne veulent rien changer. Former un consensus nouveau basé sur une organisation structurellement différente est un objectif compliqué et probablement voué à l'échec.

La directrice générale adjointe DGEO confirme qu'au niveau pédagogique il y a un facteur de discrimination négative lorsque la pause scolaire est grande, que l'on n'a pas forcément des parents qui vont s'investir. Mais elle n'estime que cela ne se joue pas à une semaine près : d'un point de vue pédagogique il faudrait réinterroger tout le calendrier afin d'avoir régulièrement des périodes scolaires et de vacances équilibrées. La proposition du postulat n'a dès lors que peu d'impact. A contrario, si on raccourcissait les vacances d'été, selon les établissements on pourrait être confronté à des soucis de températures dans les classes.

4. DISCUSSION GÉNÉRALE

Le débat montre la complexité de cette fixation des vacances scolaires. Dans ces conditions, il est inutile de demander une étude au Département, le rapport peut donner les informations, et ce postulat être retiré ou classé.

L'argument de l'adaptation au réchauffement climatique ne convainc pas : une récente étude espagnole prône au contraire d'augmenter les vacances d'été pour améliorer la question énergétique et faire face au problème du réchauffement climatique. Un des éléments importants cité dans cette étude est la productivité du travail scolaire, qui est moindre quand il fait beau et chaud ; le risque d'exposition à des canicules augmente surtout en juillet et août, c'est là qu'il faudrait que les jeunes soient en vacances. Il est également relevé que les sept semaines de vacances d'été permettent d'étaler les vacances : en les raccourcissant il n'est pas assuré qu'il y aura moins de monde dans les stations balnéaires.

La postulante retire son intervention. Elle émet le vœu que le rapport explique la complexité et la difficulté de changer le calendrier des vacances et des raisons de l'impossibilité de le changer.

Comment cela se passe-t-il au niveau intercantonal ?

Le chargé de missions administratives et stratégiques explique que chaque canton est souverain. Il y a une claire volonté des cantons d'avoir des vacances les plus harmonisées possibles. Fribourg, Jura et Neuchâtel sont les plus proches des dates de vacances vaudoises ; Genève vient de se rapprocher du système vaudois, avant ils avaient huit semaines en été et une seule en octobre.

5. RECOMMANDATION DE LA COMMISSION

La postulante ayant retiré son intervention, il n'y a pas de vote.

Ecublens, le 26 février 2024

La rapporteuse :
(signé) *Sylvie Pittet Blanchette*